

## FICHE D'INSCRIPTION ÉLÈVE / SAISON 2021 - 2022

— FICHE À ENVOYER DÛMENT COMPLÉTÉE ET ACCOMPAGNÉE DES PIÈCES  
DEMANDÉES AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2021

— JOINDRE :

- 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité récente
- le paiement par chèque(s) bancaire(s)

### — ÉLÈVE

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél\* : ..... Email\* : .....

### — RESPONSABLE LÉGAL POUR ÉLÈVE MINEUR

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél : ..... Email : .....

*Merci d'informer la direction de l'école en cas de changement d'adresse postale, de tél et d'email.*

### — COURS CHOISIS (PRÉCISER LE(S) JOUR(S) ET HORAIRE(S) DU OU DES COURS QUE VOUS SUIVREZ)

Discipline : ..... Jour : ..... Horaire : .....  
Discipline : ..... Jour : ..... Horaire : .....  
Discipline : ..... Jour : ..... Horaire : .....  
Discipline : ..... Jour : ..... Horaire : .....  
Discipline : ..... Jour : ..... Horaire : .....

### — FORMULE CHOISIE

(ENTOUREZ LA FORMULE CHOISIE)

Je souscrit à un forfait ..... ANNUEL / TRIMESTRE

Je souscrit à une carte..... 4 COURS / 10 COURS

### — JE RÈGLE

Le montant des cours : ..... euros

Les frais d'inscription : .... 20 .... euros

**TOTAL** ..... euros

*Pour les forfaits annuels paiement possibles en 5 fois : 5 chèques à joindre à l'inscription (noter au dos du chèque les mois souhaités d'encaissement ainsi que le nom de l'élève si différent de celui de l'émetteur du chèque).*

### — PIÈCES À JOINDRE

- 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse
- 1 photo d'identité récente
- La présente fiche d'inscription dûment complétée avec le règlement des cours (chèque(s) à l'ordre de École de Danse ZigZag – Ligne Droite, avec nom de l'élève au dos du chèque si différent de l'émetteur du chèque)

**Je confirme mon inscription et m'engage à  
respecter le règlement intérieur de l'école**

*(à lire et à signer au verso)*

**Date & Signature :**

*(responsable légal pour l'élève mineur)*

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR / ÉCOLE DE DANSE ZIGZAG

## / SAISON 2021 - 2022

### LES COURS AURONT LIEU DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

**AU SAMEDI 18 JUIN 2022**, soit 32 semaines de cours.

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés.

### POUR LES INSCRIPTIONS AU TRIMESTRE,

#### LES DATES SONT LES SUIVANTES :

**TRIMESTRE 1** — du lundi 13 septembre au samedi 18 décembre 2021 inclus

**TRIMESTRE 2** — du lundi 3 janvier au samedi 9 avril 2022 inclus

**TRIMESTRE 3** — du lundi 25 avril au samedi 18 juin 2022 inclus

Le règlement des cours s'effectue en début de saison (en septembre pour les inscriptions à l'année), à chaque début de trimestre pour les inscriptions au trimestre, à tout moment de l'année pour les formules à la carte. Pour les règlements annuels avec facilités de paiement les 5 chèques sont à déposer au moment de l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt ou en cas d'absence prolongée de l'élève à tout moment de la saison, qu'elle qu'en soit la raison, qu'il s'agisse d'un engagement à l'année, au trimestre ou à la carte. Le règlement en 5 fois pour les inscriptions à un forfait annuel correspond à une facilité de paiement accordée aux personnes qui souhaitent en bénéficier, les sommes restent dûes à l'école dès la confirmation de l'inscription, les chèques établis ne peuvent en aucun cas être restitués en cours d'année..

Les cours s'effectuent en **chaussettes, chaussons ou pieds nus**. Pour les cours de **HipHop** et de **Street Jazz**, seules sont autorisées les baskets avec semelles claires et propres, et destinées uniquement à un usage intérieur.

Les élèves doivent se présenter en cours **cheveux attachés**.

Pour la **tenue**, s'adresser directement aux professeurs de chaque discipline.

Pour le bon déroulement des cours, **les élèves doivent respecter les horaires** (prévoir une arrivée un peu avant le cours, le temps de se préparer).

Il n'est pas permis de prendre des photos ou des vidéos des cours sans autorisation des professeurs et de la direction de l'école.

**La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois à compter de la date d'inscription de l'élève est obligatoire.** La direction de l'école de danse et les professeurs ne pourront être tenus responsable de tout dommage corporel en cas de la non-présentation de ce certificat, l'élève ou son responsable légal en assumera seul les conséquences éventuelles.

### DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des cours, stages ou spectacles, des photos ou vidéos des élèves peuvent être prises à des fins d'illustration des supports de communication de l'école. Les élèves majeurs et les responsables légaux des élèves mineurs donnent tacitement, par leur signature en bas de ce formulaire, l'autorisation de pouvoir utiliser leur image dans ce cadre uniquement.

L'école décline toute responsabilité en cas de vols ou de détérioration d'effets personnels au sein des locaux.

La direction de l'école et les professeurs sont responsables des élèves mineurs uniquement pendant les cours à l'intérieur des locaux.

Les responsables légaux doivent venir chercher les enfants à l'issue de chaque cours.

#### — JE SOUSSIGNÉ(E),

*(responsable légal pour l'élève mineur)*

.....  
certifie avoir lu le règlement intérieur et l'accepte.

#### — DATE & SIGNATURE

précédée de la mention "lu et approuvé"